



éclairage architectural  
www.fdeclairage.com

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

Référence du document :	LED0021
Fabricant :	FD éclairage Architectural SA
Adresse :	ZI - Rue du Stade - 28350 SAINT LUBIN DES JONCHERETS - FRANCE
Type de luminaire :	Spot encastré fixe extra-plat
Désignation du produit :	<b>Encastré LED «CÉLESTE»</b>
Utilisation :	<b><u>Encastrément exclusivement dans des montants métalliques</u></b> Luminaire à usage général intérieur en version standard Luminaire à usage général intérieur et pièces humides en version tropicalisée

Puissance	Tension d'alimentation	Classe de Protection	Indice de Protection		Indice de Résistance	Type d'alimentation
			IP64	MODÈLE STANDARD		
6W	9,5V	3	IP65	MODÈLE TROPICALISÉ	IK04	Courant Continu 0,7A

Le(s) produit(s) désigné(s) est (sont) en conformité avec la législation harmonisée applicable de l'Union Européenne. Année d'apposition du marquage CE : 2017

### Directives :

<b>DBT 2014/35/UE</b>	Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur l'harmonisation des législations des États membres relatives à la mise à disposition sur le marché des équipements électriques destinés à être utilisés dans certaines limites de tension ; Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, p. 357-374).
<b>CEM 2014/30/UE</b>	Directive du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 sur l'harmonisation des législations des États membres relatives à la compatibilité électro-magnétique; Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, p. 79-106.
<b>ERP 2009/125/CE</b> <i>et règlements associés</i>	Directive du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception pour les produits liés à l'énergie.
<b>ROHS 2 2017/2102/UE</b>	Directive (UE) 2017/2102 du Parlement européen et du Conseil du 15 novembre 2017 modifiant la directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).
<b>DEEE 2012/19/UE</b>	Sur les déchets d'équipement électriques et électronique.

La conformité du (des) produit(s) désigné(s) avec les dispositions de l'Union européenne « **Directive basse tension** » est donnée par le respect de la (des) norme(s) européenne(s) suivante(s) ou d'autres spécifications. Si ce n'est pas ailleurs / autrement indiqué l'édition / l'amendement tel que mentionné ci-dessous s'applique.

### Normes :

<b>EN 60598-1</b> 2015	Luminaires - Partie 1: exigences générales et essais.
<b>EN 60598-2-2</b> 2012	Luminaires - Partie 2 - 2 : exigences particulières - Luminaires encastrés.

La conformité du (des) produit(s) désigné(s) avec les dispositions de la directive européenne **RoHS** est donnée par le respect de la (des) norme(s) européenne(s) suivante(s) ou d'autres spécifications.

<b>EN 50581</b> 2012	Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques en ce qui concerne la limitation des substances dangereuses.
-------------------------	--

Fait à St Lubin des Joncherets,  
Le 12/06/2019

Marie-Line DAVID  
PDG



éclairage architectural

ZI - Rue du Stade - 28350 SAINT LUBIN DES JONCHERETS - FRANCE